



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NUISANCES OLFACTIVES SUR LA COMMUNE D'ARANCE (MONT-ARANCE-GOUZE-LENDRE) : LES INVESTIGATIONS RÉALISÉES ONT PERMIS D'IDENTIFIER L'ORIGINE DES NUISANCES

à Pau, le 18 décembre 2023

Les services de l'État ont été informés le 6 décembre 2023 de plaintes formulées par les habitants de la commune d'Arance (Mont-Arance-Gouze-Lendre) relatives à des nuisances olfactives à proximité de la plateforme Induslacq.

À la suite de ces signalements, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a demandé aux industriels d'effectuer des investigations pour en déterminer l'origine. Les premiers résultats ont confirmé la présence de gaz dans une conduite d'évacuation d'eau de pluie, située en dehors de la plateforme mais à proximité de cette dernière, sur une parcelle privée.

Les résultats de ces premières investigations, parvenus à la DREAL à la fin de la semaine dernière ont été corroborés par des relevés atmosphériques réalisés par le SDIS64. Ils ont permis d'écartier tout risque pour les populations dans la mesure où aucun gaz ni aucune substance toxique n'ont été retrouvés à l'extérieur de la conduite.

Des investigations complémentaires survenues au cours du week-end du 16 et 17 décembre ont permis de mettre en évidence l'origine vraisemblable de ces nuisances, à savoir la perte d'intégrité d'une canalisation souterraine exploitée par l'entreprise GEOPETROL située sur la plateforme de Lacq. Cette canalisation transporte des effluents industriels, qui se sont communiqués au milieu souterrain, et par suite à la conduite d'eau pluviale en cause.

Dès qu'il a eu connaissance de ces résultats, le Préfet a demandé à l'industriel concerné l'arrêt et la mise en sécurité de l'infrastructure ciblée, afin de faire cesser le trouble.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

Le Préfet a réuni ce lundi 18 décembre les services de l'État compétents (DREAL, ARS, DDTM, DDPP, OFB, SIDPC, Gendarmerie), le SDIS64, et les acteurs industriels concernés par cette situation, en présence du maire de Mont.

L'analyse de la situation par l'ensemble de ces acteurs a permis de confirmer l'absence de risques immédiats pour la sécurité des personnes et la santé humaine :

- En matière de sécurité civile, les relevés continûment réalisés par le SDIS64 et les industriels écartent tout risque d'atmosphère explosible et de toxicité, aucun gaz ni aucune substance anormale n'étant retrouvés à l'extérieur de la conduite, a fortiori à proximité des habitations.
- En ce qui concerne la consommation d'eau potable, la nappe phréatique située sous la plateforme Induslacq ne fait l'objet d'aucun prélèvement d'eau destiné à la consommation humaine ; en effet, celle-ci est assurée par les captages d'eau potable situés sur les communes d'ARBUS, ARTIGUELOUVE et TARSACQ.
- En ce qui concerne les usages agricoles, aucun élevage, ni aucun prélèvement d'eau souterraine n'est recensé sur la zone d'Arance.

À la suite de ces premières mesures conservatoires, les industriels travaillent sur un plan d'action et de remédiation permettant de définir les modalités d'intervention et de remise en état de l'infrastructure en cause. Une communication spécifique sera réalisée par les acteurs industriels afin de détailler l'origine de ces nuisances et de présenter le plan d'action envisagé.

Le Préfet réunira le bureau de la commission de suivi de site du bassin de Lacq ce mercredi à 16h afin de faire un point de situation complet sur cet évènement.

*

Lien vers la communication d'Universlacq: <https://www.universlacq.fr/evenement-20231218-1903-signalements-dans-la-commune-d-arance--point-de-situation/>